

CfC : VENDARGUES : Voilà où nous en sommes

Après 3 ans de discussions stériles, pour la Cfdt, il est temps de se retrouver autour de la table en présentiel, tous ensemble, et de nous accorder enfin sur une reconnaissance du travail fourni par les salariés de Vendargues!

Vendargues, une vitrine pour France Télévisions avec 250 salariés d'exception, un site unique en France, un feuilleton qui rassemble 4,5 millions de téléspectateurs quotidiennement et qui se vend maintenant à l'étranger.

Mais derrière cette belle image se cache une autre réalité!

Et quand le vernis craque, c'est moche : la direction n'a pas l'intention de valoriser le travail accompli, la motivation, l'implication, l'investissement professionnel et personnel de salariés qui, pour travailler pour le feuilleton, ont parfois changé de vie...

Depuis 2019, des négociations sont en cours pour reconnaître le travail, l'expertise des salariés qui travaillent pour le feuilleton. La dernière réunion en date est celle du mardi 11 octobre 2021 : une réunion de plus, n'a pas su répondre à nos attentes, malgré nos nombreuses et récurrentes propositions. Depuis 2019, la Cfdt n'a de cesse de mettre tous les sujets sur la table – conditions de travail, salaires, recrutement... depuis 2019, la direction nous balade, refusant de reconnaître que le travail à Vendargues est particulier. Les dernières propositions de la direction sont... décevantes, Insuffisantes : 3 ans pour quelques miettes, à l'heure où l'on nous parle de valorisation des parcours professionnels ou de montée en compétence.

- 4h de récupération après une session de 10 jours de travail avec une moyenne de 42h hebdomadaires
- Pour les salariés sous CDI concourant aux activités de tournage, une prime de disponibilité « feuilleton Vendargues » de 180€ bruts par mois, qui remplacerait l'indemnité « temps de trajet » et la prime de sortie éventuellement perçue
- Une prime exceptionnelle de 600€ bruts, versée à tous les salariés présents sur site au 1er janvier 2020.
- 25 mesures individuelles au titre de l'accélération de carrière

Sur d'autres sujets, la direction a su se montrer plus généreuse : par exemple, elle n'a pas hésité à accompagner la création de nouveaux métiers "Chaine Info" par l'attribution de primes UCC de 420€/mois intégrées au salaire, ou encore, les vidéos du réseau F3 qui ont obtenu l'intégration au salaire du forfait UCC.

La Direction de France Télévisions a prouvé ainsi qu'elle sait reconnaître l'expertise... Nous estimons qu'il est temps de reconnaître les particularités et l'expertise « feuilleton » aux salariés de Vendargues.

La Cfdt est prête à réexposer ses positions et ses propositions, à tous, lors d'une réunion « vérité » : que vaut le travail des salariés de Vendargues, aux yeux de la direction ?

OCTOBRE 2021

SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR



Nos Déléqués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21